

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

28 JUIN 2023

Berger  
Levraut

ID : 007-210700647-20230626-000949-DE

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 23  
présents : 16

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin,  
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,  
dûment convoqué le 19 juin, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

**Etaient présents :**

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. PERRIN Roger, Mme GRATESOL Nicole, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. CLAVEL Christophe, Mme LABAUNE Sophie, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte.

**Procurations :**

M. CHEYTION Antony à Dr CHABAL Jacques  
Mme HORNEGG Johanna à Mme PINET Monique  
M. CROS Pierre à M. CUMIN Gérard  
M. RICHARD Frédéric à M. SERRE Denis  
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François  
Mme BOS Elise à Mme ROURE Marie-Christine

**Absente excusée :**

Mme FONTANEL Sophie

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N° 029 – 2023

**PARTICIPATION POUR L'ACQUISITION DE VTT ELECTRIQUE /  
COMPAGNIE DE BRIGADE LE CHEYLARD**

Monsieur le Maire indique que la Compagnie de Brigade (COB) du Cheylard a constaté une hausse importante de fréquentation touristique ou même locale sur la Dolce Via.

Aussi, la COB du Cheylard envisage de se doter de VTT électriques pour devancer cette hausse constante et accroître sa visibilité au contact des promeneurs. Cela permettrait également de favoriser des patrouilles de contact dans les communes moins accessibles par véhicule et trop distantes avec des VTT dit « conventionnels ». Mais, la COB sollicite une participation financière de la commune.

Depuis 2021, sous l'impulsion du Commandant de Gendarmerie de Tournon-sur-Rhône, le nombre de services de prévention de proximité en VTT augmente régulièrement.

La présence des militaires de la COB du Cheylard sur la Dolce Via est nécessaire, dans la mesure où il s'agit d'une voie très fréquentée et pouvant donc potentiellement être la cible d'actes malveillants : vols, dégradations...

Il est donc essentiel de prévenir ces actes en accentuant la présence des gendarmes sur la Dolce Via, possible uniquement en mettant en place des patrouilles en VTT. La voie est plus accessible par ce moyen de transport, certaines portions étant bloquées aux véhicules.

Suite à l'avis favorable de la Commission des Finances du 14 juin 2023, Monsieur le Maire propose d'attribuer une participation à la COB du Cheylard de **2 200 €** pour l'acquisition d'un VTT électrique.

**Le Conseil Municipal, par 17 voix « pour », 3 voix « contre » et 2 abstentions,**

- **DECIDE** de réserver une suite favorable à cette demande,
- **ATTRIBUE** une participation financière de **2 200 €** à la Compagnie de Brigade du Cheylard pour l'acquisition d'un VTT électrique
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr. Jacques CHABAL  
Maire du Cheylard



*Affiché le 28 juin 2023.*

*Transmis à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône  
pour contrôle de légalité le 28 juin 2023.*